

POSTULAT

Dispositions à prendre en vue de la mise en œuvre du budget de fonctionnement communal 2014

Vu les interrogations et constats dont le groupe PLR de Plan-les-Ouates fait part depuis plusieurs années lors de l'élaboration du budget communal ;

vu les demandes formulées au début 2012 par les conseillers municipaux PLR de recevoir un budget calqué sur les comptes 2011, discutées en commission des finances, mais finalement non suivies puisque ce dernier présentait une augmentation de plus de 5 % ;

vu les demandes réitérées des Conseillers municipaux PLR de prévoir une baisse du centime additionnel, compte tenu des importants excédents de recettes enregistrés lors des derniers exercices ;

vu la baisse réalisée de 7 centimes additionnels entre les années budgétaires 2009 et 2012 ;
vu le résultat financier de l'exercice 2012 démontrant des excédents de recettes de plus de Fr. 9 millions;

vu l'expansion programmée de la commune ces prochaines années, qui induira d'importantes augmentations des charges pour assurer un fonctionnement et un entretien corrects des infrastructures existantes, mais également de celles encore à construire (notamment Les Sciers et Les Cherpines) ;

vu les mécanismes de péréquation financière et de modifications d'imposition actuellement à l'étude, qui péjoreront les revenus communaux ;

vu la volonté d'assurer à notre population, dans le futur, une qualité de vie égale à celle que nous connaissons aujourd'hui sans mettre en péril ses moyens d'agir.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif

- 1. A veiller à une stabilisation du budget communal en présentant au Conseil municipal, un projet de budget 2014 égal aux comptes consolidés de l'exercice 2012.**
- 2. A étudier avec toute la détermination voulue, une baisse du centime additionnel.**
- 3. A présenter au Conseil municipal un tableau exhaustif des investissements prévus dans les 10-15 ans à venir.**
- 4. A présenter au Conseil municipal une estimation des charges de fonctionnement des infrastructures à construire dans les prochaines années.**

Joaquim Barbosa, Cédric Epenoy, Michel Favre, Pierre-Alain Gaud, Roberto Righetti, Conseillers municipaux

Postulat refusé par 16 non, 4 oui et 1 abstention